

À marche forcée

BIEN SÛR QU'IL FAUT ENTERRER LES ÉNERGIES FOSSILES et privilégier les énergies renouvelables (EnR), mais pas n'importe où ni n'importe comment. Votée en mars 2023, la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables prévoit deux étapes pour permettre à la population de s'exprimer.

Primo, une consultation publique sur le type d'EnR souhaité et les zones d'implantation possibles doit être organisée par chaque commune **avant le 31 décembre 2023**. Dur de se prononcer sans étudier de dossier précis. Tout projet doit être analysé avec soin même s'il bénéficie d'un a priori favorable. Au sein d'EBG, le solaire ne provoque pas de tollé à condition notamment que les parcs soient installés dans d'anciennes carrières ou décharges. La géothermie profonde mérite aussi d'être envisagée. L'éolien, en revanche, déclenche l'hostilité d'une forte majorité. Notre bocage paie déjà un lourd tribut à la communauté nationale : défiguré par l'exploitation des chailles tant appréciées des bétonneurs, il ne doit pas l'être davantage par l'émergence de mastodontes sur ses plateaux et collines. Et une éolienne exige environ 1 500 tonnes de béton. On est loin du zéro artificialisation nette.

Secundo, une enquête publique aura bien lieu pour chaque projet, mais sa durée est réduite à 15 jours ! Il faudra donc avancer à marche forcée pour réagir vite faute de quoi l'État réussira à nous museler. ■

UNE ANNÉE MOUVEMENTÉE

Que de rebondissements en 2023 ! Pour le noyau dur d'EBG, heureusement épaulé par de simples adhérents, il a fallu agir sur plusieurs fronts sans discontinuer. En témoigne le résumé de nos principales actions ci-dessous. Tous ces sujets seront détaillés et actualisés dans un numéro complet d'EBG infos en 2024.

31^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE d'EBG le 15 avril à Flagy marquée par un copieux rapport d'activités dont une victoire collective de taille : l'abandon du projet de décharge à Thoury-Ferrottes. Face à la résistance de la population, la société Docks de Limeil-Brévannes a renoncé début février à stocker 1,8 million de tonnes de déchets inertes dans une ancienne carrière de chailles au lieu-dit Les Justices.

Ce projet serait passé inaperçu si EBG n'avait pas informé les habitants en diffusant un tract dans les boîtes aux lettres.

Non contente d'alerter, notre association a étudié le dossier à fond, envoyé un courrier très argumenté aux services de l'État et soutenu le travail du collectif Stop Décharge Gâ-

tinois né à cette occasion et qui n'a pas ménagé sa peine.

2 130 PERSONNES ont signé notre pétition papier et électronique pour dire « Non à la disparition de l'ancienne carrière du Bois de l'Abbesse » située à Treuzy-Levelay tout près de Darvault. Une filiale d'Eiffage envisageait en effet de transformer en poubelle ce site géologique exceptionnel qui fait aussi le régal des promeneurs. L'affaire a été rondement menée. En douze jours ! D'abord sur le stand d'EBG à la Fête des plantes de La Genevraye le 18 mai où 346 visiteurs ont signé notre pétition quitte à faire souvent la queue : une mobilisation qui a encouragé les dix adhérents présents ce >>



L'ancienne carrière du Bois de l'Abbesse

EBG DÉMÉNAGE EN DÉCEMBRE

NOTRE ASSOCIATION est désormais accueillie par la mairie de Flagy qui met un local à notre disposition. Nous remercions vivement l'équipe municipale pour son engagement dans une commune où nous comptons beaucoup d'adhérents actifs. Notre adresse postale ci-contre sera aussi celle de notre siège social. ▮

**Environnement
Bocage Gâtinais**
Mairie de Flagy,
Place de l'Église
77940 Flagy

» jour-là. D'autres « EBgiens » ont pris la relève pour faire circuler ensuite la pétition ici et là. Quant à la pétition électronique, elle a recueilli 1 632 signatures en une bonne semaine grâce, entre autres, à l'implication d'associations amies, de la communauté des géologues et de la mairie de Darvault.

Résultat ? Eiffage a abandonné son projet parce que « les contraintes d'accès étaient trop importantes », a-t-il écrit le 9 juin, mais a confié verbalement avoir découvert l'intérêt géologique du site grâce à EBG.

PAS LE TEMPS DE SOUFFLER. Bridge Énergies (ex Bridgeoil) revient à la charge à Nonville avec son projet de poursuivre l'exploitation du pétrole, cette énergie fossile principale responsable – avec le charbon et le gaz – des émissions de gaz à effet de serre et responsable aussi du mal-être des Nonvillois exaspérés et incommodés par des odeurs nauséabondes. Sa demande de convertir un puits producteur en puits injecteur et de faire un second puits injecteur sur l'actuelle plateforme fait l'objet d'une **enquête publique du 12 juin au 21 juillet**. EBG étudie le dossier, rencontre le commissaire enquêteur les 23 juin et 21 juillet et lui remet un courrier explicitant son avis fermement défavorable (voir ci-contre).

SOLEIL DE PLOMB le 3 septembre à Villecerf où se déroule la fête des associations « À l'asso » à laquelle participe EBG. La canicule post-15 août est la plus intense à l'échelle nationale depuis le début des relevés météo. Elle se poursuit le week-end des **9 et 10 septembre au Festival Terre Avenir à Veneux-les-Sablons** où EBG tient quand même un stand. Merci aux organisateurs de ces événements et aux adhérents qui ont... mouillé leur chemise.

Balades découvertes...

Après les visites de l'espace naturel sensible de Flagy (des bords de l'Orvanne à la Montagne) le 27 mai et du Marais d'Épisy le 10 juillet, les balades découvertes qu'EBG organise reprendront au printemps 2024.

DIABLE, nous allons avoir besoin de diables pour transporter nos cartons et notre mobilier dans un autre refuge. Fin septembre, nous apprenons que nous devons avoir quitté le 31 décembre le local mis à notre disposition par la mairie de Treuzy-Levelay. Dans la foulée, la mairie de Flagy accepte de nous accueillir. Nous retrouvons nos manches, trions, classons, rangeons. Le déménagement se termine au moment où vous lisez ces lignes.

Deux parcs solaires sont à l'étude à Thoury-Ferrottes. Le maire, Yves Roy, invite deux membres d'EBG le 9 octobre afin de présenter ces projets et de leur faire visiter les lieux. Une démarche que nous apprécions.

Le premier projet, porté par Générale du Solaire, serait réalisé aux Justices (20 hectares). C'est le plus avancé. Le second, porté par Engie Green, concerne 40 hectares en face des Justices, sur la deuxième partie de l'ancienne carrière de chailles exploitée par GSM.

Le Conseil municipal a donné son accord sur le principe de la réalisation de ces deux parcs. EBG, lui, ne donne jamais d'avis avant d'avoir étudié un dossier complet et obtenu réponses à ses questions.

Toute l'équipe d'EBG vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2024. 📌

► Visite de la carrière GSM de Saint-Ange-le-Vieil (Villemaréchal) le 27 avril

Comme nous nous y sommes engagés, nous avons re-visité la carrière de chailles de GSM à Saint-Ange-le-Vieil pour examiner sa réhabilitation dans la partie où l'exploitation est terminée et échanger sur son extension sur Lorrez-le-Bocage accordée par la préfecture. Rencontre cordiale avec les représentants de GSM, malgré notre désaccord sur le fond (destruction de 24 hectares de bois...) : prémice d'un comité de suivi dont nous souhaitons la mise en place. 📌

► Pétrole à Nonville

Une quatrième enquête publique* sur le projet pétrolier de Bridge Énergies (ex Bridgeoil) à Nonville s'est tenue du 12 juin au 21 juillet.

EBG a étudié attentivement le nouveau dossier demandant l'installation d'un deuxième puits d'extraction, mais continue à s'y opposer (réchauffement climatique oblige et nuisances depuis dix ans pour les Nonvillois). Le commissaire enquêteur, lui, a donné un avis positif assorti de recommandations. 📌

* 2017, 2019, 2020...

► Des communes nous soutiennent

EBG travaille autant que possible en concertation avec les élus du Bocage gâtinais. C'est dans son ADN.

En 2023, huit communes ont reconnu notre action pour la protection de notre territoire : Darvault, Esmans, Flagy, Nonville, Paley, Thoury-Ferrottes, Treuzy-Levelay, Villecerf, nous ont en effet donné une subvention. C'est mieux qu'en 2022.

Merci encore à elles. 📌

Adhésions : s'élargir, se renforcer

VOUS ÊTES 78 ADHÉRENTS à jour de cotisation en 2023. On espère vous retrouver l'année prochaine. Outre ce soutien financier et moral à notre action nous espérons élargir notre influence, au-delà de notre périmètre historique, et obtenir ainsi d'autres succès sur des dossiers environnementaux qui nous concernent tous. **Étant sur le terrain dans vos communes votre rôle est indispensable pour nous faire remonter des informations, susciter nos interventions et y participer.** Au-delà de votre adhésion nous souhaitons aussi comme beaucoup d'associations renforcer notre équipe pour plus d'efficacité et de convivialité active. **Pour adhérer, rendez-vous en 2024 sur notre site Internet.**

NOUVELLE ADRESSE

Environnement Bocage Gâtinais

association loi de 1901 n°4/08906

Mairie, Place de l'Église 77940 Flagy

Tél. : 01 64 70 90 09

Courriel : ebg.gatinais@orange.fr

Page Facebook :

Environnement Bocage Gâtinais-EBG

Site : www.environnement-bg.fr